

# MASTER Mention Droit des affaires - Parcours JURISTES D'AFFAIRES COMMERCE-DISTRIBUTION-CONSOMMATION (CDC)

REFERENCE : 42PB543L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Droit, Sciences Economiques et Politiques</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Jean François HAMELIN</p>	<p><b>Chargée de gestion de formation</b> Elodie GALIMARD / Tél : 06 66 85 48 80</p> <p><b>Chargée d'ingénierie de formation</b> Julie PROENCA / Tél : 06.68.92.26.05</p> <p>Adresse de contact <b>formation.continue-droit@u-bourgogne.fr</b></p>

## OBJECTIFS

Le parcours juriste d'affaires : Commerce Distribution Consommation forme, grâce à l'alternance, des étudiants opérationnels pour le monde professionnel, en particulier l'entreprise, à même de maîtriser les techniques contractuelles, les mécanismes du commerce, de la distribution et de la consommation, mais aussi les techniques sociétaires, et l'évolution des risques de l'entreprise. La réalisation d'un mémoire, et non d'un rapport de stage, leur ouvre la possibilité d'une inscription en thèse ;

## PUBLIC

Étudiants en contrat d'apprentissage

## PRE-REQUIS

De plein droit : non, la formation étant suivie par alternance.  
Sur sélection, les candidats doivent avoir validé un M1 de droit ou un diplôme reconnu équivalent par la commission pédagogique du master.

## FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR UFR Droit, Sciences Économiques et Politiques
- Professionnels

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée du contrat : 365 jours

- Durée de la formation : 446h

- Lieu de la formation : Université de Bourgogne

- Rythme de la formation : de manière générale, 1 semaine de cours suivie de 3 semaines en entreprise.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Tutorat

## MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Sur sélection dont la procédure se déroule en trois temps :

- les candidats sont présélectionnés sur dossier par une commission pédagogique composée du directeur, du directeur des études et/ou d'enseignants-chercheurs intervenant dans le diplôme;
- les candidats présélectionnés sont convoqués à un entretien devant un jury composé d'universitaires et de représentants d'entreprises; ils subissent un test d'anglais oral;
- l'admission définitive est conditionnée à l'obtention d'un contrat de professionnalisation.

Les candidats doivent avoir validé un M1 de droit ou un diplôme reconnu équivalent par la commission pédagogique du master.

Les critères de sélection reposent sur la qualité du dossier universitaire (moyennes obtenues dans les matières fondamentales, régularité des résultats, obtention de mentions), l'expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été, membership...), l'adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée, l'adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat, et le niveau d'anglais qui doit être correct. Le savoir-être du candidat est également apprécié par le jury lors de l'entretien.

L'admission définitive est conditionnée à l'obtention d'un contrat de professionnalisation.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme: s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Sessions d'examen

Les matières à contrôle continu font l'objet d'exercices pratiques écrits et/ou oraux selon les modalités fixées par l'enseignant chargé du cours et annoncées aux étudiants en début du cours.

Les matières à contrôle terminal sont évaluées de la manière suivante :

- matières de l'UE 1, Semestre 1 : l'une des cinq matières est tirée au sort; elle donne lieu à un examen écrit de 2 heures sur table en mars ou en avril;
- matières à «CT (grand écrit)» : 5 de ces matières sont tirées au sort pour alimenter un cas pratique transversal; le sujet est communiqué aux étudiants la dernière semaine de cours au mois de juillet, le lundi matin à 8 heures; les étudiants disposent jusqu'au mercredi soir minuit pour restituer leur travail sous le format d'un fichier électronique type «.doc» ou «.odt» et doublé du même fichier en format «pdf» en l'envoyant par courriel au responsable du diplôme, la date et l'heure du courriel faisant foi; tout retard équivaut à une défaillance; ce travail est individuel et personnel; le fichier électronique est soumis à un logiciel anti-plagiat; toutes les sources sont autorisées (cours, codes, bibliothèques...); la note obtenue est reportée dans toutes les UE où figurent une matière à «CT grand écrit»; le coefficient global de cette épreuve s'élève à 11;
- stage: la note de stage est attribuée à l'issue de la soutenance du mémoire, d'un commun accord du tuteur entreprise et du tuteur universitaire sur la base des bilans et évaluations réalisées dans le livret d'alternance;
- le mémoire est évalué à l'issue de sa soutenance par le jury composé au moins de deux personnes, dont le directeur universitaire du mémoire et, sauf impossibilité, le représentant de l'entreprise ayant accueilli l'alternant; la

présentation et la soutenance comptent pour 2 coefficients sur les 10 attribués au mémoire;

- grand oral : il a lieu les jeudis et/ou vendredi de la dernière semaine de cours, au mois de juillet; l'étudiant tire au sort un sujet d'actualité juridique, sociale et/ou économique; il dispose d'une heure et demi pour en préparer la présentation et l'analyse critique, cette dernière devant mobiliser les connaissances acquises en droit des affaires au cours de la formation; le jury composé de deux à trois universitaires pose ensuite des questions sur le sujet; l'épreuve dure 30 minutes;
- autres matières à CT : elles font l'objet d'un exercice écrit ou d'un oral selon les modalités fixées par l'enseignant et annoncées aux étudiants au début du cours;

Il n'y a pas de session de rattrapage, sauf autorisation du responsable du diplôme fondée sur des circonstances parfaitement exceptionnelles et totalement indépendantes de la volonté de l'étudiant.

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

- Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Maîtrise des concepts fondamentaux du droit des affaires
- Négociation et rédaction de contrats internes et internationaux
- Gestion amiable et contentieux d'un différend
- Réalisation de synthèses sur les normes applicables à l'entreprise
- Articulation entre les règles nationales, communautaires et internationales
- Aptitude au conseil juridique
- Maîtrise des montages sociétaires et financiers
- Gestion juridique d'une société
- Maîtrise des méthodes d'expression professionnelle : rédaction, exposé oral, anglais langue de travail

Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Services juridiques des entreprises, des banques, des compagnies d'assurances. Conseiller patrimonial, conseiller clientèle. Avocat spécialisé en droit des affaires. Professions du secteur financier, boursier, du courtage.

Juriste des chambres de commerce et d'industrie. Juriste des organisations internationales. Juristes dans des organismes de commerce extérieur.

Gérance de sociétés. Consultant en entreprise. Mandataire de justice spécialisé dans la prévention et le traitement des difficultés des entreprises : administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires. Juriste des associations de consommateurs. Responsable de services fiscaux. Conseil et gestion de patrimoine. Experts-comptables.

Éventuellement, poursuite en thèse

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://ufr-dsep.u-bourgogne.fr/>

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>